

La lecture de la suite de la communication de M. l'abbé Beaudry sur « Cuise-la-Motte pendant la Révolution », a été faite par le secrétaire, en l'absence de l'auteur.

Elle débute par la liste des acquéreurs des biens des Célestins de Saint-Pierre-en-Chatre, puis, du 15 avril 1792 au 29 octobre 1793, les incidents et les petits événements dont cette époque est fertile, se suivent et se déroulent, judicieusement choisis pour remplir l'humble scène d'un modeste théâtre.

Mais, tout a son intérêt.

La nomination d'un garde champêtre et la constatation des embarras financiers de la commune, les démêlés des magistrats municipaux avec le curé Pinçon, et le geste du citoyen « François Le Roy » qui vient se présenter, le 6 de la 1^{re} décade, du 2^e mois, de la 2^e année de la République, devant le Conseil, parce qu'il a son nom « entaché de péché originel ».

Il demande qu'on le régénère en lui accordant le nom de « François l'Égalité ».

Et le Conseil « pénétré de la même indignation contre le tyran couronné », le couvre solennellement du bonnet de la Liberté, orné de la cocarde nationale et l'arme d'une pique décorée du ruban tricolore.

C'est ainsi qu'après un pompeux discours, au pied de l'arbre de la Liberté, le citoyen mal nommé est débaptisé, selon son désir.

**

M. R. Chevallier, en compagnie duquel les voyages sont si agréables, nous fait ensuite assister avec lui à l'excursion archéologique de quelques membres de la Société française d'Archéologie, à travers la Touraine et le Bas-Berry.

Ainsi avons-nous le plaisir de nous promener à Tours et à Loches, d'admirer les châteaux de Chenonceaux et d'Amboise.